### REPUBLIQUE FRANÇAISE

### Commune - LE POMPIDOU (1)

### AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21480115100017

POSTE COMPTABLE: PERCEPTION DE FLORAC

M 14

### Compte administratif voté par nature

**BUDGET: LE POMPIDOU (3)** 

**ANNEE 2019** 

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

<sup>(2)</sup> A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

### Sommaire

I - Informations générales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12
III - Vote du budget	
	12
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	24
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3) A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Polictionnement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
All - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	29
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	

C1.1 - Etat du personnel	30
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	32

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

- (4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.
- (5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

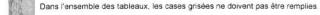
Code INSEE	LE POMPIDOU	CA
48115	LE POMPIDOU	2019

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	168 155
des Cévennes au Mont Lozère	

Potentiel fiscal et financier (1)		er (1) Valeurs par hab.	
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
140178.00	663.10	423.37	657.11

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	775.33	0.00
2	Produit des impositions directes/population	255.84	0.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	808.16	0.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	778.51	0.00
5	Encours de dette/population	636.44	0.00
6	DGF/population	258.46	0.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.47	0.00
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.98	0.00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.96	0.00
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.78	0.00



<sup>(1)</sup> Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	ı
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

### POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

**EXECUTION DU BUDGET** 

EXECUTION DO BODGET					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	А	271 046,08	G	307 311,19
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	156 492,13	н	176 635,17
		+		+	
REPORTS DE	Report en section de fonctionnement (002)	c (si déficit)	0,00	(si excédent)	424,37
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	11 104,36	J (si excédent)	0,00
		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	438 642,57	= G+H+I+J	484 370,73
RESTES A	Section de fonctionnement	E	0,00	к	0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F	0,00	L	44 284,00
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	44 284,00
DECLUITAT.	Section de fonctionnement	= A+C+E	271 046,08	= G+I+K	307 735,56
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	167 596,49	= H+J+L	220 919,17
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	438 642,57	= G+H+I+J+K+L	528 654,73

### DETAIL DES RESTES À REALISER

Chap.	Libellé	Libellé Dépenses engagées non mandatées	
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 44 284,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	44 284,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la

comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

<sup>(2)</sup> Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	loyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	62 391,00	53 985,13	0,00	0,00	8 405,87
012	Charges de personnel, frais assimilés	139 069,89	134 134,44	0,00	0,00	4 935,45
014	Atténuations de produits	13 287,00	13 287,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	69 972,11	58 943,52	0,00	0,00	11 028,59
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Тс	otal des dépenses de gestion courante	284 720,00	260 350,09	0,00	0,00	24 369,91
66	Charges financières	5 500,00	5 496,99	0,00	0,00	3,01
67	Charges exceptionnelles	35,63	0,00	0,00	0,00	35,63
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	290 255,63	265 847,08	0,00	0,00	24 408,55
023	Virement à la section d'investissement (2)	424,37				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	5 199,00	5 199.00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	5 623,37	5 199,00			424,37
	TOTAL	295 879,00	271 046,08	0,00	0,00	24 832,92
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé		Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
·		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	19 767,00	24 012,05	0,00	0,00	-4 245,05
70	Produits services, domaine et ventes div	17 357,00	15 014,03	0,00	0,00	2 342,97
73	Impôts et taxes	89 045,00	95 144,79	0,00	0,00	-6 099,79
74	Dotations et participations	146 981,00	149 171,06	0,00	0,00	-2 190,06
75	Autres produits de gestion courante	22 304,00	22 199,91	0,00	0,00	104,09
Т	otal des recettes de gestion courante	295 454,00	305 541,84	0,00	0,00	-10 087,84
76	Produits financiers	0,63	3,78	0,00	0,00	-3,15
77	Produits exceptionnels	0,00	1 765,57	0,00	0,00	-1 765,57
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	295 454,63	307 311,19	0,00	0,00	-11 856,56
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	295 454,63	307 311,19	0,00	0,00	-11 856,56
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 424,37				

<sup>(1)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

<sup>(3)</sup> Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 532,00	8 113,88	0,00	418,12
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	204 618,87	119 692,19	0,00	84 926,68
	Total des dépenses d'équipement	213 150,87	127 806,07	0,00	85 344,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 304,00	15 048,55	0,00	255,45
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	15 304,00	15 048,55	0,00	255,45
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	228 454,87	142 854,62	0,00	85 600,25
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	13 641,00	13 637,51		3,49
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	13 641,00	13 637,51		3,49
	TOTAL	242 095,87	156 492,13	0,00	85 603,74
D 001	Pour information Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2) 11 104,36			

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	172 778,50	41 762,42	44 284,00	86 732,08
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 520,00	45 000,00	0,00	-42 480,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	5 846,11	0,00	-5 846,11
	Total des recettes d'équipement	175 298,50	92 608,53	44 284,00	38 405,97
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	17 924,00	19 273,27	0,00	-1 349,27
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	53 754,36	53 754,36	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	600,00	345,00	0,00	255,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	72 278,36	73 372,63	0,00	-1 094,27
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes réelles d'investissement	247 576,86	165 981,16	44 284,00	37 311,70
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	424,37			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	5 199,00	5 199,00		0,00

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	5 455,01		-5 455,01
Tota	al des recettes d'ordre d'investissement	5 623,37	10 654,01		-5 030,64
	TOTAL	253 200,23	176 635,17	44 284,00	32 281,06
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

<sup>(1)</sup> DF 023 = RI 021 , DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

<sup>(2)</sup> Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<sup>(3)</sup> A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

<sup>(4)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<sup>(5)</sup> A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée

<sup>(6)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

<sup>(7)</sup> Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	53 985,13		53 985,13
012	Charges de personnel, frais assimilés	134 134,44		134 134,44
014	Atténuations de produits	13 287,00		13 287,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	58 943,52		58 943,52
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	5 496,99	0,00	5 496,99
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	5 199,00	5 199,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	265 847,08	5 199,00	271 046,08
D 0	Pour information 02 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opéra	tions réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)	is a second		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		15 048,55	0,00	15 048,55
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement		119 692,19		119 692,19
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)	\$72.50		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)		8 113,88	13 637,51	21 751,39
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)		0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	to Table with some street on	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)			0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)			0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)			0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)		0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)			0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)			0,00	0,00
3	Stocks		0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total		142 854,62	13 637,51	156 492,13
D 0	Pour information 01 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	A Ni Cara			11 104,36

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(4)</sup> Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

<sup>(5)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

<sup>(8)</sup> A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

<sup>(9)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	24 012,05		24 012,05
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	15 014,03		15 014,03
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	95 144,79		95 144,79
74	Dotations et participations	149 171,06		149 171,06
75	Autres produits de gestion courante	22 199,91	0,00	22 199,91
76	Produits financiers	3,78	0,00	3,78
77	Produits exceptionnels	1 765,57	0,00	1 765,57
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	307 311,19	0,00	307 311,19
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1			424,37

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	19 273,27	0,00	19 273,27
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	53 754,36		53 754,36
13	Subventions d'investissement	41 762,42	5 455,01	47 217,43
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	45 345,00	0,00	45 345,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	5 846,11	0,00	5 846,11
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		5 199,00	5 199,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	165 981,16	10 654,01	176 635,17
R 00	Pour information 1 Solde d'exécution positif reporté de N-1			0,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

<sup>(4)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(5)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(6)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

<sup>(7)</sup> A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

<sup>(8)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap/	Libellé (1)	T	Crédits employés (ou restant à employer)			
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	62 391,00	53 985,13	0,00	0,00	8 405,87
60612	Energie - Electricité	13 000,00	12 590,38	0,00	0,00	409,62
60622	Carburants	1 400,00	1 801,28	0,00	0,00	-401,28
60628	Autres fournitures non stockées	100,00	13,65	0,00	0,00	86,35
60631	Fournitures d'entretien	771,00	564,05	0,00	0,00	206,95
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	1 676,93	0,00	0,00	-676,93
60633	Fournitures de voirie	0,00	618,00	0,00	0,00	-618,00
60636	Vêtements de travail	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 312,67	0,00	0,00	-312,67
6065	Livres, disques, (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 510,47	0,00	0,00	-510,47
6078 611	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6122	Contrats de prestations de services  Crédit-bail mobilier	160,00	362,52	0,00	0,00	-202,52
6132	Locations immobilières	1 360,00	1 353,60	0,00	0,00	6,40
6135	Locations mobilières	1 200,00	920,28	0,00	0,00	279,72
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	500,00 2 400,00	0,00	0,00	0,00	500,00
615231	Entretien, réparations voiries	6 000,00	913,27 3 742,06	0,00	0,00	1 486,73
61524	Entretien bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	2 257,94
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	440,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	65,00	0,00	0,00	4 560,00
6156	Maintenance	4 300,00	5 372,04	0,00	0,00	-65,00 -1 072,04
6161	Multirisques	5 000,00	4 808,99	0,00	0,00	191,01
6182	Documentation générale et technique	400,00	412,30	0,00	0,00	-12,30
6188	Autres frais divers	0,00	111,00	0,00	0,00	-111,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	700,00	373,91	0,00	0,00	326,09
6226	Honoraires	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	700,00	359,69	0,00	0,00	340,31
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	1 205,97	0,00	0,00	-205,97
6236	Catalogues et imprimés	0,00	63,50	0,00	0,00	-63,50
6251	Voyages et déplacements	400,00	629,71	0,00	0,00	-229,71
6261	Frais d'affranchissement	2 200,00	3 266,75	0,00	0,00	-1 066,75
6262	Frais de télécommunications	2 700,00	2 866,65	0,00	0,00	-166,65
627	Services bancaires et assimilés	0,00	147,00	0,00	0,00	-147,00
6281	Concours divers (cotisations)	700,00	636,26	0,00	0,00	63,74
6284	Redevances pour services rendus	700,00	690,00	0,00	0,00	10,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	1 639,20	0,00	0,00	-639,20
63512	Taxes foncières	3 500,00	3 518,00	0,00	0,00	-18,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	139 069,89	134 134,44	0,00	0,00	4 935,45
6218	Autre personnel extérieur	5 056,00	5 699,17	0,00	0,00	-643,17
6336 6411	Cotisations CNFPT et CDGFPT Personnel titulaire	1 862,00	1 848,00	0,00	0,00	14,00
6413	Personnel non titulaire	87 550,00	85 612,56	0,00	0,00	1 937,44
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	5 476,89	4 713,07	0,00	0,00	763,82
6453	Cotisations aux caisses de retraites	18 000,00 16 000,00	17 242,00	0,00	0,00	758,00
6454	Cotisations aux Caisses de l'étraites  Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	100,00	15 443,48	0,00	0,00	556,52
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 500,00	134,00 2 917,16	0,00	0,00	-34,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	525,00	525,00	0,00	0,00	1 582,84
014	Atténuations de produits	13 287,00	13 287,00	0,00		0,00
739221	FNGIR	12 847,00	12 847,00	0,00	0,00	0,00
	Fonds péréquation ress. com. et intercom	440,00	440,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	69 972,11	58 943,52	0,00		0,00
6531	Indemnités	12 500,00	12 285,11	0,00	0,00	11 028,59
6532	Frais de mission	100,00	0,00	0,00	0,00	214,89
6533	Cotisations de retraite	2 100,00	1 524,84	0,00	0,00	100,00 575,16
		The second secon		0,00	0,00	3/3,10

Chap/	Libellé (1)	0 / 111	Crédits emple	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
6535	Formation	100,00	0,00	0,00	0.00	100,00
6553	Service d'incendie	7 125,00	7 124,39	0,00	0,00	0,61
65548	Autres contributions	1 800,00	5 619,83	0,00	0,00	-3 819,83
65733	Subv. fonct. Départements	0,00	3 032,00	0,00	0,00	-3 032,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	25 000,00	21 468,77	0,00	0,00	3 531,23
657362	Subv. fonct. CCAS	724,00	187,00	0,00	0,00	537,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	18 323,11	6 000,00	0,00	0,00	12 323,11
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	2 200,00	1 700,00	0,00	0,00	500,00
65888	Autres	0,00	1,58	0,00	0,00	-1,58
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTA	L DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	284 720,00	260 350,09	0,00	0,00	24 369,91
66	Charges financières (b)	5 500,00	5 496,99	0,00	0,00	3,01
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 500,00	5 496,99	0,00	0,00	3,01
67	Charges exceptionnelles (c)	35,63	0,00	0,00	0,00	35,63
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	35,63	0,00	0,00	0,00	35,63
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	290 255,63	265 847,08	0,00	0,00	24 408,55
023	Virement à la section d'investissement	424,37	0,00			424,37
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	5 199,00	5 199,00			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	5 199,00	5 199,00			0,00
тот	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 623,37	5 199,00			424,37
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	5 623,37	5 199,00			424,37
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	295 879,00	271 046,08	0,00	0,00	24 832,92
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

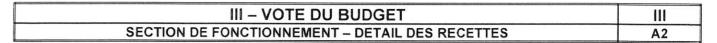
<sup>(3)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

<sup>(4)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

<sup>(5)</sup> Dont 675 et 676.

<sup>(6)</sup>Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(7)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)		
art(1)		ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
013	Atténuations de charges	19 767,00	24 012,05	0,00	0,00	-4 245,05	
6419	Remboursements rémunérations personnel	16 167,00	23 534,47	0,00	0,00	-7 367,47	
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	3 600,00	352,00	0,00	0,00	3 248,00	
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	125,58	0,00	0,00	-125,58	
70	Produits services, domaine et ventes div	17 357,00	15 014,03	0,00	0,00	2 342,97	
70311	Concessions cimetières (produit net)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	
70323	Redev. occupat° domaine public communal	357,00	656,93	0,00	0,00	-299,93	
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	4 800,00	2 872,90	0,00	0,00	1 927,10	
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	11 000,00	9 442,27	0,00	0,00	1 557,73	
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 000,00	2 041,93	0,00	0,00	-1 041,93	
73	Impôts et taxes	89 045,00	95 144,79	0,00	0,00	-6 099,79	
73111	Taxes foncières et d'habitation	84 212,00	83 568,00	0,00	0,00	644,00	
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	6 806,26	0,00	0,00	-6 806,26	
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	4 833,00	4 770,53	0,00	0,00	62,47	
74	Dotations et participations	146 981,00	149 171,06	0,00	0,00	-2 190,06	
7411	Dotation forfaitaire	82 123,00	82 123,00	0,00	0,00	0,00	
74121	Dotation de solidarité rurale	36 475,00	36 475,00	0,00	0,00	0,00	
74127	Dotation nationale de péréquation	5 935,00	5 935,00	0,00	0,00	0,00	
742	Dot. aux élus locaux	3 030,00	3 030,00	0,00	0,00	0,00	
744 74718	FCTVA Autres participations Etat	1 259,00	1 259,00	0,00	0,00	0,00	
74710	Participat <sup>®</sup> Régions	0,00	2 701,00	0,00	0,00	-2 701,00	
748311	Compens. pertes bases imposition CET	0,00	62,73 0,00	0,00	0,00	-62,73	
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74832	Attribution du fonds départemental TP	1 157,00	283,33	0,00	0,00	873,67	
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	786,00	786,00	0,00	0,00	0,00	
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	2 488,00	2 488,00	0,00	0,00	0,00	
7488	Autres attributions et participations	13 728,00	14 028,00	0,00	0,00	-300,00	
75	Autres produits de gestion courante	22 304,00	22 199,91	0,00	0,00	104,09	
752	Revenus des immeubles	22 304,00	22 197,82	0,00	0,00	106,18	
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	2,09	0,00	0,00	-2,09	
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	295 454,00	305 541,84	0,00	0,00	-10 087,84	
76	Produits financiers (b)	0,63	2.70	0.00	0.00	0.45	
761	Produits manciers (b)  Produits de participations		3,78	0,00	0,00	-3,15	
ANALONE CONTRACTOR OF THE PARTY		0,63	3,78	0,00	0,00	-3,15	
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	1 765,57	0,00	0,00	-1 765,57	
773 7788	Mandats annulés (exercices antérieurs)  Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	1 765,57	0,00	0,00	-1 765,57	
78		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Т	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	295 454,63	307 311,19	0,00	0,00	-11 856,56	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00	
T	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00	
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (al des opérations réelles et d'ordre)	295 454,63	307 311,19	0,00	0,00	-11 856,56	
	Pour information  édent de fonctionnement reporté de N-1	424,37					

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	8 532,00	8 113,88	0,00	418,12
2128	Autres agencements et aménagements	2 090,00	0,00	0,00	2 090,00
21561	Matériel roulant	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	2 750,00	2 727,50	0,00	22,50
2183	Matériel de bureau et informatique	1 692,00	2 858,20	0,00	-1 166,20
2184	Mobilier	0,00	2 528,18	0,00	-2 528,18
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
53	Opération d'équipement n° 53 (2)	82 069,87	73 165,64	0,00	8 904,23
56	Opération d'équipement n° 56 (2)	51 980,00	46 526,55	0,00	5 453,45
832	Opération d'équipement n° 832 (2)	70 569,00	0,00	0,00	70 569,00
	Total des dépenses d'équipement	213 150,87	127 806,07	0,00	85 344,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 304,00	15 048,55	0,00	255,45
1641	Emprunts en euros	14 704,00	14 703,55	0,00	0,45
165	Dépôts et cautionnements reçus	600,00	345,00	0,00	255,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	15 304,00	15 048,55	0,00	255,45
Т	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	228 454,87	142 854,62	0,00	85 600,25
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	Net make 1979	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	13 641,00	13 637,51		3,49
2151	Réseaux de voirie	8 183,00	8 182,50		0.50
	Autres installat°, matériel et outillage	5 458,00	5 455,01		2,99
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	13 641,00	13 637,51		3,49
ТС	DTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	242 095,87	156 492,13	0,00	85 603,74
D	Pour information ) 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	11 104,36			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(3)</sup> Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(4)</sup> Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

<sup>(5)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Dont 192.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	172 778,50	41 762,42	44 284,00	86 732,08
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	39 240,00	0,00	20 000,00	19 240,00
1322	Subv. non transf. Régions	26 799,00	0,00	19 284,00	7 515,00
1323	Subv. non transf. Départements	29 440,00	24 891,50	5 000,00	-451,50
13258	Subv. non transf. Autres groupements	3 516,00	00,00	0,00	3 516,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
1328	Autres subventions d'équip, non transf.	28 341,00	0,00	0,00	28 341,00
1341	D.E.T.R. non transférable	43 442,50 0,00	12 686,92 584,00	0,00	30 755,58 -584,00
1342 1346	Amendes de police non transférable Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	3 600,00	0,00	-3 600,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	2 520,00	45 000,00	0,00	-42 480,00
		2 520,00	45 000,00	0,00	-42 480,00
1641	Emprunts en euros Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
20		<del>                                     </del>			
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	5 846,11	0,00	-5 846,11
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	5 846,11	0,00	-5 846,11
	Total des recettes d'équipement	175 298,50	92 608,53	44 284,00	38 405,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	71 678,36	73 027,63	0,00	-1 349,27
10222	FCTVA	17 924,00	17 924,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	1 349,27	0,00	-1 349,27
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	53 754,36	53 754,36	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	600,00	345,00	0,00	255,00
18	Compte de liaison : affectat <sup>o</sup> (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	72 278,36	73 372,63	0,00	-1 094,27
To	tal des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	247 576,86	165 981,16	44 284,00	37 311,70
021	Virement de la sect° de fonctionnement	424,37			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	5 199,00	5 199,00		0,00
17 1851	GFP rat : Bien mobilier, matériel	5 199,00	5 199,00		0,00
28041511					
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 623,37	5 199,00		424,37
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	5 455,01		-5 455,01
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	3 409,38		-3 409,38
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	2 045,63		-2 045,63
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	5 623,37	10 654,01		-5 030,64
то	TAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	253 200,23	176 635,17	44 284,00	32 281,06
R	Pour information 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(3)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires. (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 53 (1) LIBELLE: Travaux batiments commun.

### Pour vote (2)

			Eléments afféren	nts à l'exercice		Pour mémoire
Art. (3)	Libellé (3)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	82 069,87	A 73 165,64	0,00	8 904,23	B 246 280,82
20	Immobilisations incorporelles	3 150,00	3 133,44	0,00	16,56	3 133,44
2031	Frais d'études	3 150,00	3 133,44	0,00	16,56	3 133,44
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 396,00	36 072,22	0,00	-17 676,22	106 109,82
21318	Autres bâtiments publics	0,00	1 069,39	0,00	-1 069,39	7 735,87
2132	Immeubles de rapport	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	19 997,91
2135	Installations générales, agencements	14 396,00	1 931,52	0,00	12 464,48	41 954,33
2181	Installat° générales, agencements	0,00	33 071,31	0,00	-33 071,31	33 323,31
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 098,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	60 523,87	33 959,98	0,00	26 563,89	137 037,56
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 906,56
2318	Autres immo. corporelles en cours	60 523,87	33 959,98	0,00	26 563,89	134 131,00

	RECETTES (répartition)		Eléments afféren	its à l'exercice		Pour mémoire
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
T	OTAL RECETTES AFFECTEES	42 760,00	C 65 260,92	20 000,00	-42 500,92	D 149 362,75
13	Subventions d'investissement	40 240,00	20 260,92	20 000,00	-20,92	96 617,17
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	39 240,00	0,00	20 000,00	19 240,00	37 511,99
1322	Subv. non transf. Régions	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	14 880,60
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	7 574,00	0,00	-7 574,00	26 373,53
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 144,80
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	12 686,92	0,00	-12 686,92	16 706,25
16	Emprunts et dettes assimilées	2 520,00	45 000,00	0,00	-42 480,00	45 000,00
1641	Emprunts en euros	2 520,00	45 000,00	0,00	-42 480,00	45 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 745,58
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	7 745,58
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Po	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A	-7 904,72	D-B	-96 918,07

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

<sup>(3)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(4)</sup> Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 56 (1) LIBELLE : Travaux de voirie

### Pour vote (2)

2000			Eléments afférer	nts à l'exercice		Pour mémoire
Art. (3)	Libellé (3)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	51 980,00	A 46 526,55	0,00	5 453,45	B 187 082,89
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	38 182,87	0,00	11 817,13	145 579,08
2135	Installations générales, agencements	0,00	12 662,00	0,00	-12 662,00	16 029,24
2151	Réseaux de voirie	0,00	19 549,37	0,00	-19 549,37	115 071,72
2152	Installations de voirie	50 000,00	5 971,50	0,00	44 028,50	10 723.50
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	309.84
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	1 742,74
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	1 702,04
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 980,00	8 343,68	0,00	-6 363,68	41 503,81
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 680,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	1 980,00	8 343,68	0,00	-6 363,68	39 823,81

	RECETTES (répartition)		Eléments afférer	nts à l'exercice		Pour mémoire
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
T	OTAL RECETTES AFFECTEES	31 056,00	C 25 564,61	5 000,00	491,39	D 70 581,38
13	Subventions d'investissement	31 056,00	19 718,50	5 000,00	6 337,50	39 101,25
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	365.65
1323	Subv. non transf. Départements	27 540,00	15 534,50	5 000,00	7 005,50	33 021.52
13258	Subv. non transf. Autres groupements	3 516,00	0,00	0,00	3 516,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	584,00	0,00	-584,00	2 036,62
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	3 600,00	0,00	-3 600,00	3 600,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	77,46
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	5 846,11	0,00	-5 846,11	31 480,13
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	5 846,11	0,00	-5 846,11	31 480,13

Solde du financement (5)		Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-20 961,94	D-B	-116 501,51

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

<sup>(3)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(4)</sup> Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 832 (1) LIBELLE : EGLISE PHASE II

### Pour vote (2)

			Eléments afférer	nts à l'exercice		Pour mémoire
Art. (3)	Libellé (3)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	70 569,00	A 0,00	0,00	70 569,00	В 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	70 569,00	0,00	0,00	70 569,00	0,00
21318 2181	Autres bâtiments publics Installat° générales, agencements	63 759,00 6 810,00	0,00 0,00	0,00 0,00	63 759,00 6 810,00	0,00 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition)		Eléments afféren	its à l'exercice		Pour mémoire
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
T	OTAL RECETTES AFFECTEES	84 210,00	C 0,00	19 284,00	64 926,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	84 210,00	0,00	19 284,00	64 926,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	25 799,00	0,00	19 284,00	6 515,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	28 341,00	0,00	0,00	28 341,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	28 070,00	0,00	0,00	28 070,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C - A 0,00	D - B 0,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

<sup>(3)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(4)</sup> Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

# A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

49 000,00	0,00	0,00	49 000,00	49 000,00		519 Crédits de trésorerie (Total)
49 000,00	0,00	0,00	49 000,00	49 000,00	05/07/2019	A179077
						5198 Autres crédits de trésorerie
						5194 Billets de trésorerie
						51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt
						51931 Lignes de trésorerie
						5192 Avances de trésorerie
						5191 Avances du Trésor
Encours restant dû au 31/12/N	Remboursement du tirage	Intérêts (3)	Montant des tirages N	Montant maximum autorisé au 01/01/N	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)
	Montant des remboursements N	Montant des ren			Date de la	

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR INTB8900071C du 22/02/1989

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et	dettes à l'ori	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
			Date					Taux initial	iitial		Pério-		Possibilité	Caté.
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					00'0									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					315 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					315 000,00									
010809E	CAISSE D'EPARGNE	26/08/2019	2019-10-03	25/01/2020	45 000,00	ч		0,860	0,860	Euros	T	А		A-1
02A6XX016PR	CREDIT AGRICOLE	01/04/2011	2011-04-01	01/07/2011	90,000,00	ш		3,930	3,930	Euros	∢	۵		A-1
45221926992T	CREDIT FONCIER	28/02/2004	2004-02-28	28/02/2006	120 000,00	>		4,050	4,050	Euros	۷	۵		A-1
ce 4296301	CAISSE D'EPARGNE	15/07/2014	2014-07-15	25/01/2015	100 000,00	ш		3,550	3,550	Euros	٨	а		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					00'0									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					00'0									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					00'0									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					00'0									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					00'00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					00'00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					00'0									
1676 Dettes envers locataires-acquereurs (total)					00'0									

					Emprunts et dettes	dettes à l'o	à l'origine du contrat							
			Data					Taux initial	initial		Pério-		Possibilité	Caté-
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amortissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					315 000,00									

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de laux d'intérêt : F : fixe : V variable simple : C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprinée en point de pourcentage)

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre

<sup>(7)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales),

≥	A2.2
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

# A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		Contract of the Contract of th			ш	mprunts e	Emprunts et dettes au 31/12/N	z				
			circos de C				Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dù au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		00'0		201 543,66	1 E				14 703,57	5 496,98	00'0	4 507,12
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		201 543,66					14 703,57	5 496,98	00'0	4 507,12
010809E		00'0	A-1	45 000,00	9,52	ш		0,860	00'0	00'0	00.00	373,18
02A6XX016PR		00'0	A-1	22 845,63	6,12	LL.		3,930	3 319,86	1 028,30	00'0	446,42
45221926992T		00'0	A-1	62 625,86	9,02	>		2,550	5 546,62	1 738,40	00'0	1 339,67
ce 4296301		00'0	A-1	71 072,17	9,40	ч		3,550	5 837,09	2 730,28	00'0	2 347,85
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1671 Avances consolidées du Trésor (total)	1	00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0

4 507,12	0,00	5 496,98	14 703,57					201 543,66		0,00		Total général
0,00	0,00	0,00	0,00					0,00		0,00		1687 Autres dettes (total)
ICNE de l'exercice	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Charges d'intérêt (15)	Capital	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Index (13)	Type de taux (12)	Durée résiduelle (en années)	Capital restant dû au 31/12/N	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Montant couvert	Couverture ? O/N (10)	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)
		Annuité de l'exercice			Taux d'intérêt							
				N/S	s et dettes au 31/12/N	Emprunts et						

<sup>(9)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement

<sup>(10)</sup> Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

<sup>(13)</sup> Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture. (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(14)</sup> Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(15)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts écaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 à l'article 668 à l'article 668 à l'entre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 à l'article 668

<sup>(16)</sup> Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

### B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice		Montant de	Désignation	Durée		Mor	ntant des redeva	nces restant à co	ourir	
d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	la redevance de l'exercice	du crédit bailleur	du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2019	Mobilier : photocopieur	1 353,60	BNP PARIBAS	5	1 353,60	1 353,60	1 353,60	1 015,20	0,00	5 076,00

<sup>(1)</sup> Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

<sup>(2)</sup> Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	IV – ANNEXES
C1.1	M

### C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		EMPLOIS NON CITES (k) (5)
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		FILIERE POLICE (j)
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		FILIERE ANIMATION (i)
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		FILIERE CULTURELLE (h)
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		FILIERE SPORTIVE (g)
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		FILIERE SOCIALE (d)
2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	0	adjoint technique
2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00		FILIERE TECHNIQUE (c)
1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	C	adjoint admin 2ème classe
1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	В	Rédacteur
2,00	0,00	2,00	2,00	1,00	1,00		FILIERE ADMINISTRATIVE (b)
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		Directeur général des services techniques
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		Directeur général adjoint des services
0,00	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00		Directeur général des services
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		EMPLOIS FONCTIONNELS (a)
				COMPLET	COMPLET		
	TITULAIRES			TEMPS NON	TEMPS		
i	NON	TITULAIRES	2	PERMANENTS À	PERMANENTS À		
TOTAL	STRATO	ACENTS	TOTAL	EMBI OIS	EMBI OIS		
T (4)	BUDGETAIRES EN ETPT (4)	BUDG	3 (3)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	EMP	CATEGORIES (2)	GRADES OU EMPLOIS (1)

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR. INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

<sup>(2)</sup> Catégories A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

<sup>%)</sup> présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12). Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (

<sup>(5)</sup> Par exemple emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	2
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

## C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMI	REMUNERATION (3)	O	CONTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				00'0		
TOTAL GENERAL				00'0		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Medico-social.
MT : Medico-technique.
S : Social.
MT : Medico-technique.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (toi du 26 janvier 1984 modifiée):
3.4. = rated as acrossement temporarie d'activité
3.5. = rated as acrossement temporarie d'activité
3.5. = rated as acrossement sasoniner d'activité
3.5. = rated as acrossement sasoniner d'activité
3.5. = rated as acrossement sasoniner d'activité
3.6. = rated as acrossement sasoniner d'activité
3.7. = remplacement d'un fonctionnaire sa servire à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3.3. = rate proposite d'un conformation autorisé à servire de fonctions correspondantes.
3.3. = rate proposite d'un conformation autorisé à servire de servire des protections des services public le pratient set des groupements composés de communes den maine des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements de communes de moins de 1000 habitants de 1000 habitants de 1000 habitants de 1000 habitants et des groupements de communes de moins de 1000 habitants d

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territorale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 8 Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés : 6

VOTES:
Pour:
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 03/02/2020

Présenté par (1) le maire.

A COMMUNE DE LE POMPIDOU, le 15/02/2020

le maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A COMMUNE DE LE POMPIDOU, le 15/02/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

	// // .
GUIN Bernard	14:0
OLARTE Josiane	Jet
PANTEL Frédéric	aules =
ROCHER Danielle	Roes
ROUSSON Gaël	Ab>
SAINT-PIERRE Françoise	10
VALMALLE Jean	Lan
VANHOVE Hilde	#

Certifié exécutoire par (1) le maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/02/2020, et de la publication le A COMMUNE DE LE POMPIDOU,le 15/02/2020

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.

LE POMPIDOU - LE POMPIDOU - CA - 2019	RF SOUS PREFECTURE DE FLORAC	
IV – ANNEXES	Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/02/2020	IV
ARRETE ET SIGNATURES	048-214801151-20200219-AR_06_2020-BF	D2

Nombre de membres en exercice : 8 Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés : VOTES : Pour : O

Pour : © Contre : 0 Abstentions : 0

Date de convocation : 03/02/2020

Présenté par (1) le maire.

A COMMUNE DE LE POMPIDOU, le 15/02/2020

le maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire. A COMMUNE DE LE POMPIDOU, le 15/02/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

GUIN Bernard	14:0
OLARTE Josiane	4
PANTEL Frédéric	aules =
ROCHER Danielle	Rocs
ROUSSON Gaël	Ab-
SAINT-PIERRE Françoise	10 _
VALMALLE Jean	Kan
VANHOVE Hilde	***************************************

Certifié exécutoire par (1) le maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/02/2020, et de la publication le A COMMUNE DE LE POMPIDOU, le 15/02/2020

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant le conseil municipal